

Un autre aspect que je voudrais maintenant faire ressortir a trait à ce que je conviendrais d'appeler les « passages » de part et d'autre sur le parquet de cette Chambre, que je qualifierais de « martinisation » du Sénat. Le Sénat a été récemment la cible de nombreuses critiques, dont beaucoup à juste titre, mais la plupart non fondées. Cette critique se fonde sur la supposition que le Sénat n'a pas étudié le bill sur la réforme fiscale avant qu'il soit adopté. C'est une critique injuste.

L'honorable M. Benidickson: Cela provenait de votre côté, à l'autre endroit.

L'honorable M. Phillips: Cette critique injuste venait également de votre côté, sénateur. Je cite, entre autres, MM. Whelan et Hogarth. Puis-je vous citer d'autres noms ?

L'honorable M. Benidickson: Ils n'étaient pas au courant de la situation.

L'honorable M. Phillips: Pas plus que d'autres d'ailleurs; ils ont quand même donné libre cours à leurs critiques. Je voudrais que le compte rendu du Sénat fasse maintenant état des critiques lancées par l'autre endroit au sujet d'une entente conclue avec le gouvernement. Alors qu'on proposait hier, à l'autre endroit, une motion de limite de temps, j'étais installé à la tribune des sénateurs. Lorsque fut proposée la motion, on a fait allusion à une entente. Je veux que le compte rendu d'aujourd'hui signale le fait que le Sénat s'est montré honnête, sans reproche et qu'il a consigné son entente au compte rendu. L'entente conclue à la Chambre des communes était par contre montée en coulisse. Personne ne savait au juste de quoi il retournait. De fait, on s'interroge encore à ce sujet.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): Monsieur le Président, j'ai le droit de savoir, en tant que sénateur, de quoi parle l'honorable sénateur. Nous en sommes à examiner un bill et je crois qu'il devrait s'en tenir à cette question.

L'honorable M. Phillips: Ainsi que je l'ai souligné, notre accord est intervenu au vu et au su de tous. L'accord à la Chambre des communes s'est fait en tapinois et ceux qui formulent des critiques à notre endroit devraient ne pas l'oublier. Nous pouvons au moins dire à la face du peuple que nous sommes honnêtes et sincères, tandis qu'on peut se poser des questions sur les motifs qui ont poussé la Chambre des communes.

Le fait que le sénateur Langlois ait offert de proposer des motions au nom du sénateur Molgat au comité permanent du Sénat sur les banques et le commerce ne m'a pas laissé froid. Puis-je lui indiquer toutefois que j'ai moi-même accepté un tel arrangement dans le passé. En effet, mon honorable ami, le sénateur Connolly, alors leader du Gouvernement, a eu l'amabilité de présenter des motions en mon nom. Mais vous n'avez aucune idée de l'état de frustration et d'impuissance dans lequel on se trouve lorsqu'on a rédigé une motion et qu'on se voit empêché de voter sur cette motion. On ne fait pas partie du petit groupe choisi autorisé à voter, aussi, pourquoi prendre la peine de se déplacer? Pourquoi? Je comprends parfaitement l'attitude des sénateurs Molgat et Sparrow. Si j'étais à leur place, je refuserais absolument d'assister aux séances de ce comité. C'est une honte qu'un représentant d'une vaste région comme la sienne, doive demander à quelqu'un d'autre de déposer une motion en son nom et, par dessus le marché, n'ait pas la possibilité de se prononcer sur cette motion. Ce n'est pas juste envers la région qu'ils représentent et même envers toute région quelle qu'elle

soit. C'est pourquoi je suggère que sans tenir compte des règles—nous les avons toutes transgressées si souvent ces temps derniers—chaque honorable sénateur qui le désire soit autorisé à assister aux séances et à voter, ou tout au moins que les honorables sénateurs qui désirent faire des instances en faveur des régions qu'ils représentent soient nommés membres de ce comité au plus tôt.

• (1520)

L'honorable M. Benidickson: C'est une excellente idée.

L'honorable M. Phillips: Je répète encore une fois qu'il est inutile de dire, « Vous pouvez assister aux séances du comité. » Je l'ai fait dans le passé et je refuse maintenant absolument de continuer à moins d'être membre de ce comité. On se demande pourquoi on prenait la peine de s'y rendre autrefois. En toute honnêteté, je dois admettre que même si l'on est membre du comité, on se demande parfois pourquoi on assiste aux réunions.

L'idée d'un ajournement a été discutée. Je ne fais pas allusion à une date précise, pour ne pas enfreindre le règlement, mais au fait que la mention d'une date ne nous interdit pas d'en fixer une autre. Ce pourrait être lundi 3 janvier. Comme les sénateurs Sparrow et Molgat, j'ai tenté de me mettre en rapport avec les gens auprès desquels je recherche normalement conseil en matière agricole et je n'ai pu les rejoindre ce matin. De plus, je n'ai pu encore obtenir un exemplaire des *Débats* d'hier à l'autre endroit. Je suis d'avis que c'est là une situation regrettable. On nous dit que nous ne pourrions avoir ces documents avant 5 heures, cet après-midi, ou peut-être plus tard.

Je sais que l'administration des deux chambres laisse fort à désirer, mais il existe assurément une méthode plus efficace de procéder. L'Imprimerie devait, à 7 h 30 hier soir être au courant de la situation comme je l'étais moi-même. J'avais passé les deux derniers jours à me préparer à ce débat, et, soudain, à 7 h 30, hier soir, j'ai constaté que nous avions un nouveau projet de loi. Et ce n'est que vingt minutes avant d'arriver au Sénat que nous avons pu l'examiner. De l'aveu général, le Sénat fait partie du Parlement, et le Parlement est considéré comme la plus haute instance du pays. Mais nous ne sommes pas des juges sur le point d'entendre l'exposé d'un défenseur et ayant l'occasion de réfléchir à un verdict pour le rendre à une date ultérieure. On a déclaré aux nouvelles de Radio-Canada ce matin que la sanction royale était prévue pour 5 heures aujourd'hui. Permettez-moi de dire au leader du gouvernement que les poules auront des dents avant que la sanction royale soit donnée ce soir.

Des voix: Bravo, bravo.

L'honorable M. Martin: Personne ici n'en a même parlé.

Son Honneur le Président: Un peu de calme, s'il vous plaît. Il y a du bruit à la tribune. Je demanderais à l'agent de service de veiller à faire sortir les responsables.

L'honorable M. Benidickson: C'est le NPD dans la tribune des courriéristes.

L'honorable M. Phillips: Eh bien, c'est agréable en tout cas de savoir qu'on est soutenu à la Chambre, même si cela enfreint le Règlement.

L'honorable M. Fournier (de Lanaudière): J'invoque le Règlement. Je suis très heureux de l'appui que reçoit l'honorable sénateur. Sans cela, il n'y aurait personne ici.

L'honorable M. Phillips: Je voudrais aborder maintenant le point soulevé par le sénateur Sparrow et le sénateur Molgat, qui ont dit vouloir entendre des témoins des